



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE VIRTUELLE
DU BURKINA FASO

PRESIDENCE

Ouagadougou, le 20 MARS 2023

N°2023- 063 /MESRI/SG/UV-BF/P

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF), porte à la connaissance du public burkinabè, l'ouverture au titre de l'année 2023 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours de recrutement de **deux (02) chauffeurs** au profit de l'UV-BF.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux sexes, de nationalité burkinabè, jouissant de leurs droits civiques, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2023, titulaires du diplôme requis ou de tout autre diplôme reconnu équivalent à la date d'ouverture de ce concours et remplissant les conditions d'aptitudes physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

Tableau précisant les diplômes, les compétences et les exigences liées au poste :

INTITULE DU CONCOURS	DIPLOMES REQUIS	COMPETENCES ET EXIGENCES LIEES AU POSTE
Chauffeur	<ul style="list-style-type: none">- être titulaire du Certificat d'Etude Primaire (CEP) ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;- être titulaire du permis de conduire de catégorie C ou D.	<ul style="list-style-type: none">- avoir des notions en mécanique ;- être capable d'assurer le transport de personnes et de biens ;- justifier d'une expérience professionnelle dans la conduite ;- être capable d'assurer le nettoyage et l'entretien quotidien des véhicules de service ;- être de bonne moralité ;- être courtois et respectueux ;- accepter d'être assujettis aux exigences du poste ;- avoir le sens de l'esprit d'équipe.

Toutefois les personnes ayant un handicap compatible avec l'emploi sont autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé ainsi qu'il suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 F CFA, adressée à Monsieur le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, datée et signée du candidat et précisant son adresse dont un contact téléphonique ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme exigé pour le poste ;
- une photocopie légalisée du permis de conduire ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de travail ou tout document justifiant de l'expérience du candidat, s'il y a lieu ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé par le candidat ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- un certificat de visite et de contre visite timbré à 300 F CFA (timbre fiscal).

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires. Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

III. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont reçus aux période, jours, heures et lieu ci-après :

Période : du **27 mars au 07 avril 2023**

Jours de réception : du **lundi au vendredi** ;

Heures de réception : de **08 h 30mn à 14 h 30mn** ;

Lieu de réception : **UV-BF, sis à Ouaga 2000, sur l'avenue Muhamar Kadafi, non loin du Mémorial aux héros nationaux.**

IV. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours se fait par sélection sur dossier et comporte deux (02) phases :

- Une phase de validation des dossiers et de présélection ;
- Une phase d'entretien oral.

L'accès à la salle de l'entretien est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ne sont pas acceptées.

Les candidats retenus à l'issue de la phase de validation et de présélection seront informés par des affiches dans les locaux de l'Université Virtuelle du Burkina Faso, de la date de la phase d'entretien oral.

Les candidats admis sont engagés en qualité d'agents contractuels de l'Université Virtuelle du Burkina Faso à la date de leur prise de service.

Les date et lieu de déroulement de l'épreuve d'entretien seront précisés ultérieurement.



Pr Jean-Marie DIPAMA
Chevalier de l'Ordre National